

PNR : le terreau de l'innovation durable

Le congrès de la Fédération des parcs naturels régionaux, qui s'est déroulé début octobre en Chartreuse, consacre le rôle de ces structures centrées sur la gouvernance territoriale dans l'élaboration des politiques de développement durable



Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France



Innovation. Ce n'est ni une boutade, ni une provocation. Le terme n'est pas l'apanage de l'entreprise ou des nouvelles technologies. L'innovation était au cœur des débats organisés cette année dans le cadre du Parc de Chartreuse. « À force d'être des "enfants sages", des "bons élèves", les PNR peuvent presque finir par se banaliser dans le paysage institutionnel et faire oublier que leur devoir premier est d'innover et d'inventer une nouvelle vie qui permette de vivre et de travailler sur un territoire », observe Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des parcs naturels régionaux de France. « Le succès, après plus de 40 années d'existence, est incontestable tant en France, où encore 20 parcs sont en projet en plus des 46 existants, qu'à l'étranger. Nous sommes sollicités en permanence par des pays du monde entier. Il y a deux raisons à ce succès : d'abord une gouvernance territoriale originale et qui fonctionne (rassemblant collectivités, monde socioprofessionnel, associations, citoyens, etc.) Ensuite, nous sommes précurseurs dans le développement durable, tant environnemental qu'économique et social. Les Parcs sont aujourd'hui la première infrastructure écologique territoriale de France, le premier opérateur Natura 2000, permettant ainsi à la France de respecter ses engagements européens et les premiers artisans de la trame verte et bleue ».

peu mieux qu'ailleurs à la crise économique et sociale. « Parce que nous avons su optimiser les valeurs traditionnelles comme les circuits courts en agriculture ou la valorisation des produits artisanaux, mais aussi la création d'emplois verts, les économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables, un nouveau mode de tourisme, la sensibilisation à l'environnement, etc., ajoute Jean-Louis Joseph, également président du Parc du Lubéron et maire de La Bastidonne (Vaucluse). Bien sûr, on ne dépose pas un brevet tous les matins, mais cette innovation territoriale et sociale, à laquelle le grand public commence à s'intéresser, nous la pratiquons depuis plus de 40 ans ».

Les exemples ne manquent pas, à l'instar du projet "Morvan pour tous" pour l'intégration des personnes atteintes de handicap. Afin de ménager un égal accès de tous aux espaces naturels, un circuit a été créé à la Maison du Parc du Morvan permettant aux personnes en fauteuil de se promener sur des chemins sécurisés et équipés d'un guidage sonore.

La construction d'un lotissement social en bois et chanvre menée par le PNR de la Forêt d'Orient dans le cadre de l'appel à projet de l'État sur les pôles d'excellence rurale, ou l'étude menée par le PNG du Haut-Languedoc sur le solaire et le paysage dans le cadre des ateliers territoriaux du Grenelle de l'Environnement, en sont aussi la démonstration. « L'action des Parcs est désormais irréversible, conclut Jean-Louis Joseph. Mais il faudra oser aller plus loin, parce que la demande sociale est forte et que la banalisation peut nous guetter. Il faut être innovant mais aussi plus exigeant. Le jour où les Parcs naturels régionaux représenteront 20 % du territoire national, on ne va plus nous considérer de la même façon ».

Demande sociale forte

Structures autonomes (syndicats mixtes), les PNR sont d'incontournables outils de réflexion, d'animation et d'expérimentation. Ce qui leur permet de résister un

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Pierre Mitev